

Madame, Monsieur,

Votre enfant scolarisé en classe de CM2 pourra reprendre le chemin de l'école à compter du lundi 18 mai 2020, sur la base du volontariat.

L'école, entre le 18 mai et le 3 juillet, ne sera pas l'école « comme avant », l'environnement pédagogique dans lequel évolueront les élèves en est modifié.

1. Constitution et présence des groupes d'élèves

A partir du 18 mai, l'ensemble des élèves de CM2 sera pris en charge par Madame Suzana en un groupe d'enfants (inférieurs à 15 élèves)

Ce groupe sera stable et ne pourra pas être modifié sans concertation préalable avec l'équipe enseignante.

Les enfants des autres niveaux de classe n'étant pas accueillis à l'école, ils recevront un programme de travail à faire à la maison.

2. L'accueil des élèves

a. Tenue des élèves et matériel

Le premier jour de la semaine, les enfants de CM2 viendront avec leur cartable et l'ensemble de leur matériel scolaire qui restera intégralement à l'école jusqu'au vendredi (sauf une gourde avec la boisson pour la journée qui circulera chaque jour entre l'école et le domicile). Il n'y aura pas de goûter. A la fin de la semaine, les enfants rentreront avec leur sac et l'ensemble de leurs affaires.

Les filles auront les cheveux obligatoirement attachés à l'arrière de la tête (nattes ou chignon). Privilégiez les manches courtes ou trois/quart afin de faciliter le lavage des mains et des poignets.

Les enfants garderont leurs chaussures, et leur veste sera accrochée à leur chaise de classe.

Les parents d'élèves prendront quotidiennement la température de leurs enfants avant qu'ils ne partent à l'école. La température doit être inférieure à 37.8°C. S'il y a un doute sur l'état de santé de l'enfant ou d'un membre du foyer, il conviendra de ne pas mettre votre enfant à l'école, et d'en informer immédiatement le Directeur.

b. L'entrée dans l'école

Les élèves seront accueillis selon les groupes préalablement définis. **Tout élève non prévu** ne pourra pas être autorisé à entrer.

L'accueil des élèves de CM2 se fera de 8h00 à 8h10. Pour des raisons liées au respect du protocole sanitaire quant à l'entrée à l'école et en classe, aucun élève ne pourra être accueilli en dehors de l'horaire prévu pour son groupe.

L'entrée se fera au portail de la cour uniquement à l'appel du Directeur.

A l'appel de son nom, chaque élève se rendra dans les sanitaires où l'attendra un agent municipal afin de procéder au lavage des mains. Puis, il se rendra immédiatement dans sa salle de classe où l'attendra son professeur. (Pour éviter une trop grande perte de temps, il est demandé de passer aux toilettes à la maison avant de venir à l'école).

c. En classe

Chaque élève a une table attribuée personnellement pour la journée et la semaine entière. Chaque table est espacée de plus d'un mètre des autres. L'élève ne pourra en aucun cas en changer de sa propre initiative ni circuler en classe, quelle que soit l'organisation de la classe antérieure au confinement.

Chaque élève doit impérativement avoir son propre matériel. Le matériel de l'élève ou celui qui peut lui être confié dans le cadre d'une activité pédagogique ne peut en aucun cas être prêté ou partagé.

d. Les récréations

Les récréations seront échelonnées entre les différents groupes présents dans l'école selon un planning précis, afin qu'ils ne se croisent ni dans la cour, ni dans les toilettes, ni dans les couloirs.

Tous les élèves se lavent les mains avant d'aller dans la cour, selon les mêmes règles que lors de l'entrée en classe.

Les jeux de ballons, de contact ou tout autre jeu impliquant des échanges d'objets sont interdits. Les gestes barrières et la distanciation physique sont respectés dans les jeux extérieurs.

En fin de récréation, le lavage des mains est obligatoire.

e. Activités en temps scolaire

Les activités d'éducation physiques et sportives et les activités artistiques seront très limitées (notamment aucune activité collective).

Le matériel collectif de l'école, (livres, jeux individuels, matériel pédagogique...) ne sera pas en libre accès. Leur attribution sera « nominative » et se fera en respectant un protocole de désinfection avant chaque distribution.

Les élèves corrigeront eux-mêmes leur travail avec l'aide de leur enseignant. Celui-ci évitera de toucher les cahiers, ou les fichiers.

f. Pause méridienne et repas

La sortie des différents groupes présents dans l'école se fera de façon échelonnée afin d'éviter tout croisement.

La sortie du groupe de CM2 est prévue à 11h25 au portail. Avant de sortir de l'école, les élèves se laveront les mains.

Les élèves déjeunant à la cantine seront pris en charge par un animateur du périscolaire.

Le retour à l'école est prévu selon les mêmes modalités que celles de l'accueil du matin de 13h20 à 13h30.

g. La fin du temps scolaire journalier et le retour à domicile

La sortie des différents groupes présents dans l'école se fera de façon échelonnée afin d'éviter tout croisement.

La sortie du groupe de CM2 est prévue à 16h10 au portail. Avant de sortir de l'école, les élèves se laveront les mains.

Les élèves allant au périscolaire seront pris en charge par une animatrice. Il n'y aura pas d'APC jusqu'à la fin de l'année scolaire.

h. Transport

Il est possible de transporter 4 élèves de cm2, car l'un d'eux, ayant dix ans peut s'installer devant, côté portière, passager.

Les places seront attirées et attribuées de manière définitive par les adultes.

Le chauffeur portera un masque de protection.

3. Règles essentielles du Protocole sanitaire

a. Distanciation physique

La distance d'au moins un mètre entre toute personne sur le parvis de l'école comme dans son enceinte est obligatoire. Contraire aux habitudes de l'école « ordinaire », c'est un travail éducatif des parents et des enseignants importants :

Sans le respect de cette règle, l'école ne peut pas ouvrir ou rester ouverte.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte du groupe scolaire.

La circulation dans l'école est organisée pour éviter tout croisement d'élèves et tout regroupement de plusieurs groupes au même endroit.

Les salles de classe sont aménagées afin de respecter strictement la distanciation physique.

b. Les gestes barrières :

Interdit de se serrer la main ou de s'embrasser.

Tousser ou éternuer dans son coude.

Utiliser un mouchoir à usage unique, le jeter, puis se laver soigneusement les mains.

c. Les masques :

Les adultes accueillants (enseignants et personnel municipal) seront munis de masques. Les enfants dont les parents le souhaitent peuvent entrer avec un masque, fourni sous la responsabilité des familles (notamment quant à la manipulation du masque concerné).

d. Lavage des mains et gel hydro-alcoolique

Les élèves doivent se laver les mains plusieurs fois par jour : à l'entrée dans l'école, avant et après chaque récréation, avant le retour à domicile.

De même, à chaque passage aux toilettes et chaque fois qu'un élève se mouche, il doit se laver les mains.

Le lavage des mains pour les élèves se fait en utilisant eau, savon liquide en distributeur et serviettes papier à usage unique.

Le gel hydro-alcoolique (fourni par la commune) peut se faire sous le contrôle étroit d'un adulte.

e. La désinfection et le nettoyage

Le nettoyage et la désinfection du matériel et des locaux est effectué par le personnel municipal.

Les deux étapes de nettoyage puis de désinfection sont effectuées :

- Minimum une fois par jour : tables, chaises, et sols des classes occupées par des élèves et par les enseignants.
- Plusieurs fois par jour : sanitaires (toilettes, lavabos, robinets et poussoirs, loquets...) points de contact fréquents (poignées, interrupteurs...) rampes d'escalier...

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Madame,

Monsieur,

parents de l'enfant..... scolarisé en classe de CM2,

attestons avoir pris connaissance des modalités d'accueil dans le RPI Gueberschwih-Hattstatt dans le cadre épidémique du COVID 19 et nous engageons sur l'honneur à les respecter.

Notre enfant ne retournera pas à l'école. Il sera scolarisé à temps complet à la maison.

Notre enfant retournera à l'école à compter du lundi 18 mai.

Il déjeunera à la cantine et sera pris en charge par le périscolaire*.

Il déjeunera à la maison.

A la fin de la journée scolaire, il sera pris en charge par le périscolaire*.

A la fin de la journée scolaire, il rentrera à la maison.

* Pour toute demande de périscolaire, je m'engage à prendre contact directement avec madame Rosé, directrice du CLSH de Gueberschwih afin de l'informer de mes besoins et à demander un dossier d'inscription si mon enfant n'était pas encore usager.

Date :

Signature du père :

Signature de la mère :